

qualité



CHARTRE D'ADHESION AU LABEL « QUALITE SUD DE FRANCE »

ENTRE :

Sud de France Développement situé à l'Acropole, 954 Avenue Jean Mermoz, 34000 Montpellier ;

représenté par sa Présidente, Corinne GIACOMETTI

d'une part

ET :

L'établissement :

Hôtel Restaurant de la Paix
11 BOULEVARD MONTAIGNE 34700 LODEVE
représenté par son dirigeant : MR GUY DIEZELLE



d'autre part.

Article 1 : Principes de l'adhésion, Durée

L'adhésion à la démarche « Qualité Sud de France » est volontaire.

L'engagement est renouvelable tacitement d'année en année et ce pour une durée de 3 ans. Cet engagement peut être dénoncé par l'une des parties. A l'issue des 3 ans, la reconduction n'est pas automatique et est soumise aux mêmes modalités que l'adhésion initiale. **Uniquement les établissements Logis ayant obtenu la marque Qualité Tourisme peuvent adhérer à Qualité Sud de France.**

